



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES

2 octobre 1979

C'est avec grand plaisir que j'adresse mes salutations aux représentants des Organisations intergouvernementales et non-gouvernementales ici présents. Je vous remercie pour votre cordial accueil.

Votre présence au centre des activités des Nations Unies est une conséquence de la conscience croissante du fait que les problèmes du monde actuel ne peuvent se résoudre que lorsque toutes les forces s'unissent et tendent vers le même objectif commun. Les problèmes que la famille humaine doit affronter peuvent sembler écrasants. Quant à moi je suis convaincu qu'il existe une immense réserve de forces pour y faire face. L'histoire nous dit que le genre humain est capable de réagir et de changer de cap chaque fois qu'il s'aperçoit clairement qu'il fait fausse route. Vous avez le privilège de pouvoir témoigner en ce building que les représentants des nations s'efforcent de tracer une voie commune afin que sur cette planète la vie puisse être vécue dans la paix, l'ordre, la justice et le progrès pour tous. Mais vous êtes également conscients du fait que chacun, individuellement, doit œuvrer en direction du même but. Ce sont les actions individuelles qui, groupées, peuvent aujourd'hui et demain donner la poussée déterminante qui sera ou bénéfique ou nuisible pour l'humanité.

Les différents programmes et organisations qui existent dans le cadre des Nations Unies et de même les Agences spécialisées et les autres organismes intergouvernementaux constituent une part très importante de l'effort total. Dans le domaine de sa compétence spécifique - alimentation, agriculture, commerce, écologie, développement, science, culture, éducation, santé, secours, ou les problèmes de l'enfance et des réfugiés - chacune de ces organisations apporte une

contribution unique non seulement afin de pourvoir aux besoins des peuples mais aussi afin de promouvoir le respect de la dignité humaine et la cause de la paix dans le monde.

Toutefois, aucune organisation, même pas les Nations Unies ou n'importe laquelle de ses agences spécialisées, ne saurait résoudre à elle seule les problèmes globaux qui sont constamment soumis à son attention si sa sollicitude n'est pas partagée par tous les hommes. Et c'est donc là, la tâche principale des organisations non-gouvernementales : « aider à répandre cette sollicitude au sein des communautés et dans les foyers et de faire connaître ensuite, aux agences spécialisées, les exigences prioritaires et les aspirations des peuples, afin que les solutions et les projets envisagés répondent vraiment aux besoins de la personne humaine ».

Les délégués qui signèrent la Charte des Nations Unies envisagèrent des gouvernements unis et coopérant, mais derrière les nations, ils considérèrent également l'individu et voulurent que tout être humain soit libre et jouisse - homme ou femme - de ses droits fondamentaux. Cette inspiration fondamentale doit être sauvegardée.

Puisse votre dévouement et votre sens moral ne jamais faiblir devant les difficultés ; ne perdez jamais de vue le but ultime de vos efforts : créer un monde où chaque personne humaine puisse vivre dans la dignité et l'harmonie de l'amour comme un fils de Dieu.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana